

**VERSION
RÉSUMÉE**

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

**Adolescents en France :
le grand malaise**

Consultation nationale des 6-18 ans 2014

sommaire

AVANT-PROPOS DE MICHÈLE BARZACH, PRÉSIDENTE DE L'UNICEF FRANCE	page 3
INTRODUCTION : DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE, UN MALAISE GRANDISSANT	page 4
QUI A PARTICIPÉ ?	page 6
CARTOGRAPHIE DE LA CONSULTATION NATIONALE	page 6
1. LES GRANDS DOMAINES DE LA CONSULTATION	page 7
1.1 « J'ai des droits »	page 7
1.2 « Ma vie de tous les jours »	page 8
1.3 « Mon éducation, mes loisirs »	page 10
1.4 « Ma santé »	page 11
2. PRIVATIONS ET DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION	page 12
2.1 Les privations du quotidien	page 12
2.2 Des difficultés d'intégration	page 13
3. LES DIMENSIONS DE LA SOUFFRANCE	page 14
3.1 Les difficultés familiales	page 14
3.2 L'expérience de la discrimination	page 14
3.3 L'expérience du harcèlement	page 15
3.4 L'insécurité et l'anxiété à l'école	page 16
3.5 La souffrance psychologique	page 16
4. LES ADOLESCENTS ET LE SUICIDE	page 18
4.1 L'idée du suicide	page 18
4.2 La tentative de suicide	page 18
5. LES ADOLESCENTS ET LES CONDUITES À RISQUE	page 20
5.1 La consommation d'alcool et l'état d'ivresse	page 20
5.2 La consommation de drogue	page 20
CONCLUSION : UNE SOUFFRANCE RELATIONNELLE QU'IL FAUT ENTENDRE	page 22
INFOGRAPHIE 5 : LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE	page 24
INFOGRAPHIE 6 : LES FACTEURS RENFORÇANT LE RISQUE DE SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE	page 24

Rapport de la consultation nationale des 6/18 ans réalisée par l'UNICEF France entre mars et mai 2014.

Consultation notamment menée avec le soutien du réseau des Villes et Départements amis des enfants, partenaires de l'UNICEF France, ainsi que celui des comités départementaux de l'UNICEF France.

Tout extrait de ce rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante :

UNICEF France, 2014 – Consultation nationale des 6/18 ans – « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire – Adolescents en France : le grand malaise* »

Coordination de la consultation nationale : Julie Zerlauth-Disic, Responsable des relations avec les collectivités territoriales, UNICEF France – Saisies et restitutions des données : Groupe Cortex – Analyses des données : C&S – Cités et Sociétés – Étude réalisée avec la participation de Serge Paugam, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, dans la phase d'analyse des données collectées et d'interprétation des résultats. – Collaboration : Catherine Dolto, médecin haptopsychologue.

UNICEF France

**3, rue Duguay Trouin
75006 Paris**

Tél. : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20

E-Mail : contact@unicef.fr

www.unicef.fr

Directrice de la publication : Michèle Barzach – Rédactrice en chef : Bénédicte Jeannerod – Coordination éditoriale : Julie Zerlauth-Disic – Conception graphique : Eden Studio – Iconographie : Émilie Monod – Impression : Estimprim – Dépôt légal : septembre 2014 – Crédits photos : UNICEF/William Daniels : p. 3 – JupiterImages/JupiterImages : p. 13 – UNICEF/CFU/ Monnin : p. 10,11,15 – Charles Gulling/Imagesource : p. 17 – UNICEF/Portnoi : 22 – Ville de Paris-Jean-Baptiste Burliat : p. 9 – UNICEF/CFU/Lorea Marchand : p. 4

En France, les adolescents vivent, pour certains, en situation de grand malaise.

Ecoute, vigilance et prévention doivent être nos priorités.

Par Michèle Barzach,
Présidente de l'UNICEF France



Pour densifier ses actions de plaidoyer, l'UNICEF France a fait le choix, grâce à la consultation nationale des 6/18 ans, de faire des enfants et des adolescents des experts de la réalité de l'exercice de leurs droits. Ils ont toute légitimité à témoigner de leur quotidien, écoutons ce qu'ils ont à nous dire.

La deuxième édition de la consultation nationale s'est déroulée de mars à mai 2014. 11 232 enfants

et adolescents y ont contribué, permettant, une fois encore, de relever le défi de la significativité statistique des résultats. L'ampleur de la consultation, la diversité géographique à laquelle l'UNICEF France a veillée ainsi que la méthodologie en font désormais un outil de mesure livrant des messages très personnels sur la situation de la jeunesse dans notre pays.

Intérêt supérieur de l'enfant et participation des adolescents

Cette étude est, bien entendu, la traduction des priorités de l'UNICEF. La première d'entre elles, préserver l'intérêt supérieur de l'enfant et lui permettre de s'exprimer sur ses besoins essentiels. Un choix qui a poussé nos équipes à explorer plus en détails la vie des adolescents, participants minoritaires l'an passé. L'analyse des données récoltées s'est tout d'abord attachée à examiner les constats du rapport émis en 2013, permettant, une fois encore, de confirmer qu'il existe un lien direct entre la privation matérielle ressentie par les jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer dans la société.

Afin de cerner les conséquences particulières de ce phénomène dans le développement des jeunes, l'UNICEF France a choisi d'explorer un axe totalement nouveau : la qualité de la dimension relationnelle

liant enfants et adolescents à leurs proches : amis, familles, enseignants, relations du quotidien. Il en ressort des résultats passionnants, parfois perturbants. Si, pour une majorité d'entre eux, les adolescents se sentent plutôt bien dans leur vie, pour les plus fragilisés, le maillage social au sein duquel ils évoluent est vecteur de souffrances psychoaffectives. Tirillés entre des relations tendues à la maison, dans leur établissement scolaire ou dans leur environnement proche, réel ou virtuel, ils ressentent, pour certains, un grand malaise, un sentiment qui peut, parfois, les pousser jusqu'aux pensées les plus sombres. La famille, les amis, la confrontation aux adultes, à leurs pairs ou à l'institution scolaire s'érigent parfois comme autant de remparts parfois difficilement franchissables.

Régénérer l'estime de soi et ouvrir des perspectives vers l'avenir

C'est avec la plus grande humilité que l'UNICEF France livre ces résultats. Nous ouvrons des portes, certes brutalement, mais dans le seul but de créer des pistes nouvelles d'études. Ce rapport constitue l'amorce d'un travail de sensibilisation voire d'interpellation des pouvoirs publics mais aussi de la société civile dans son ensemble. Que chacun, à la place qui est la sienne, prenne la pleine mesure de ces enseignements, par respect pour ces paroles confiées, parfois douloureuses, mais aussi et surtout pour ne pas les laisser sans effet.

L'UNICEF France souhaite aujourd'hui attirer l'attention sur cette population d'adolescents parfois malmenée, trop souvent incomprise et trop vite

jugée. Nous avons tous un véritable devoir de réassurance vis-à-vis de ces jeunes. Nous nous devons de les écouter, de les accompagner vers cet âge adulte vers lequel ils avancent avec un mélange d'envie et d'appréhensions. Attention, vigilance et prévention doivent être au cœur de nos réflexions et de nos actions en leur direction. Ainsi, nous nous rendons compte à quel point écouter ce que disent les enfants et les adolescents apporte des éléments essentiels à la mesure de leurs besoins.

Et, à les écouter attentivement, le simple besoin de protection et de reconnaissance pourrait bien prendre la tête du classement.



DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE, UN MALAISE GRANDISSANT

Qu'est-ce que les enfants et les adolescents ont à nous dire de leur vie de tous les jours, chez eux avec leur famille, dans leur ville ou leur quartier avec leurs amis, à l'école, dans les clubs où ils exercent des activités et, de façon plus générale, dans les différentes sphères publiques où ils peuvent s'exprimer ? Pour le savoir, l'UNICEF France a, comme l'année dernière, lancé une grande consultation nationale. Cette expérience avait été jugée en 2013 à la fois innovante et satisfaisante et méritait de ce fait d'être renouvelée. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissance. Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants et des adolescents sur tout ce qui peut concerner leur vie quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée. Mais, au-delà de la connaissance plus fine que nous pouvons ainsi avoir des expériences vécues des jeunes générations, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne. Cette consultation part en effet du principe, édicté par la Convention internationale des droits de l'enfant, que les enfants et les adolescents ont un droit à être écoutés et entendus et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce droit en pratique en leur donnant la parole.

Un questionnaire enrichi

Cette consultation porte sur plusieurs thèmes et reprend de nombreuses questions abordées déjà l'année dernière. Nous avons toutefois souhaité enrichir le questionnaire. Parmi les points nouveaux, il faut souligner l'approfondissement des relations familiales en explorant la question de la qualité du lien entre parents et enfants. Notons aussi de nouvelles questions sur les liens numériques et, enfin, des questions sur la souffrance psychologique et le risque de suicide.

L'analyse des résultats nous conduit à insister dans ce document sur les différentes formes de la souffrance des enfants et des adolescents. Il apparaît en effet qu'un nombre important d'entre eux expriment un mal-être aussi bien dans leur famille, que dans leur quartier et leur école. Qui sont ces jeunes ? En quoi se distinguent-ils des autres ? De quoi se constitue la souffrance ? Quels en sont vraiment les facteurs explicatifs ? Telles sont les principales questions auxquelles nous avons essayé d'apporter des réponses.

L'objectif : rechercher la plus grande significativité

Cette consultation correspond aussi à un véritable défi méthodologique. Nous avons pu vérifier l'année dernière qu'il était possible de l'envisager à une grande échelle. Interro-

ger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. En premier lieu, il ne s'agit pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tirée de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF France n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation. Pour cette seconde consultation nationale, 33 territoires ont été sélectionnés et se sont prêtés au jeu (voir carte page 47). Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. La sélection préalable de ces territoires s'est faite pour respecter cette diversité. Le choix s'est porté sur un certain nombre de collectivités amies des enfants partenaires de l'UNICEF France mais aussi, et surtout, pour limiter tout biais, notamment sur la connaissance des droits de l'enfant, sur des établissements scolaires et des associations en dehors de ce dispositif. Les répondants hors territoires "amis des enfants" représentent 61 % de l'ensemble. Au total, on décompte un taux de retour des questionnaires papier de 52 % par rapport au nombre de questionnaires fournis. Il était possible aussi de participer à cette consultation par internet. 41,6 % des répondants ont choisi cette option (26,2 % des moins de 12 ans et 51,6 % pour les plus de 12 ans).

En tout, 11 232 enfants et adolescents ont répondu (dont 62 % pour les 12-18 ans). Cette consultation d'ampleur a remporté un vif succès. Le défi de la significativité statistique a été relevé.

Assurer l'accompagnement par des adultes sans influencer les enfants

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprenaient correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret agréable à parcourir avec des questions simples, l'utilisation de couleurs pour aider au remplissage. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignants, de pédagogues et d'animateurs auprès des enfants au moment de la consultation, notamment auprès des plus jeunes puisque cette dernière était ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. Ainsi, elle a eu lieu principalement dans les écoles, dans les centres de loisirs et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogue aux enfants et aux jeunes. Des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer un outil pédagogique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateurs et professeurs. Le constat a été fait que les institutions démocratiques et les droits de l'enfant intéressent plus quand ils sont présentés de manière ludique.

Poursuivant le travail d'exploration de l'exercice effectif de leurs droits par les enfants et les adolescents, avec un accent particulier sur ces derniers, le document est découpé en cinq parties. Le lecteur trouvera dans la première une présentation des résultats bruts qu'il pourra compléter, s'il le désire, par la consultation de l'appendice. La deuxième définit et mesure les privations et les difficultés d'intégration. La troisième examine les différentes dimensions de la souffrance des enfants et des adolescents. La quatrième traite de la question du suicide et la cinquième du problème des comportements à risque, la consommation d'alcool et de drogue notamment. Ces deux dernières parties concernent uniquement les adolescents.

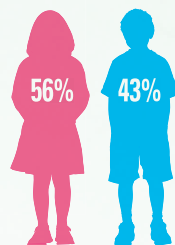
Qui a participé à la consultation nationale ?



6-18 ans



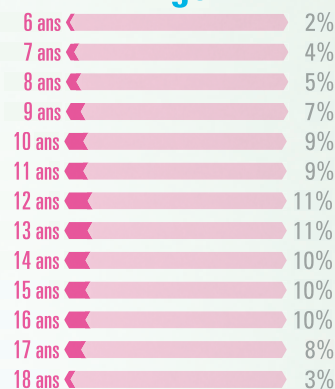
Sexe



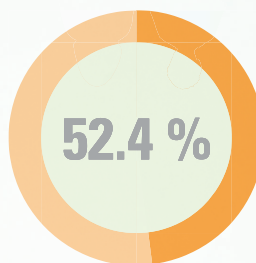
Plateforme de consultation en ligne
www.jeparledemesdroits.fr



Âge



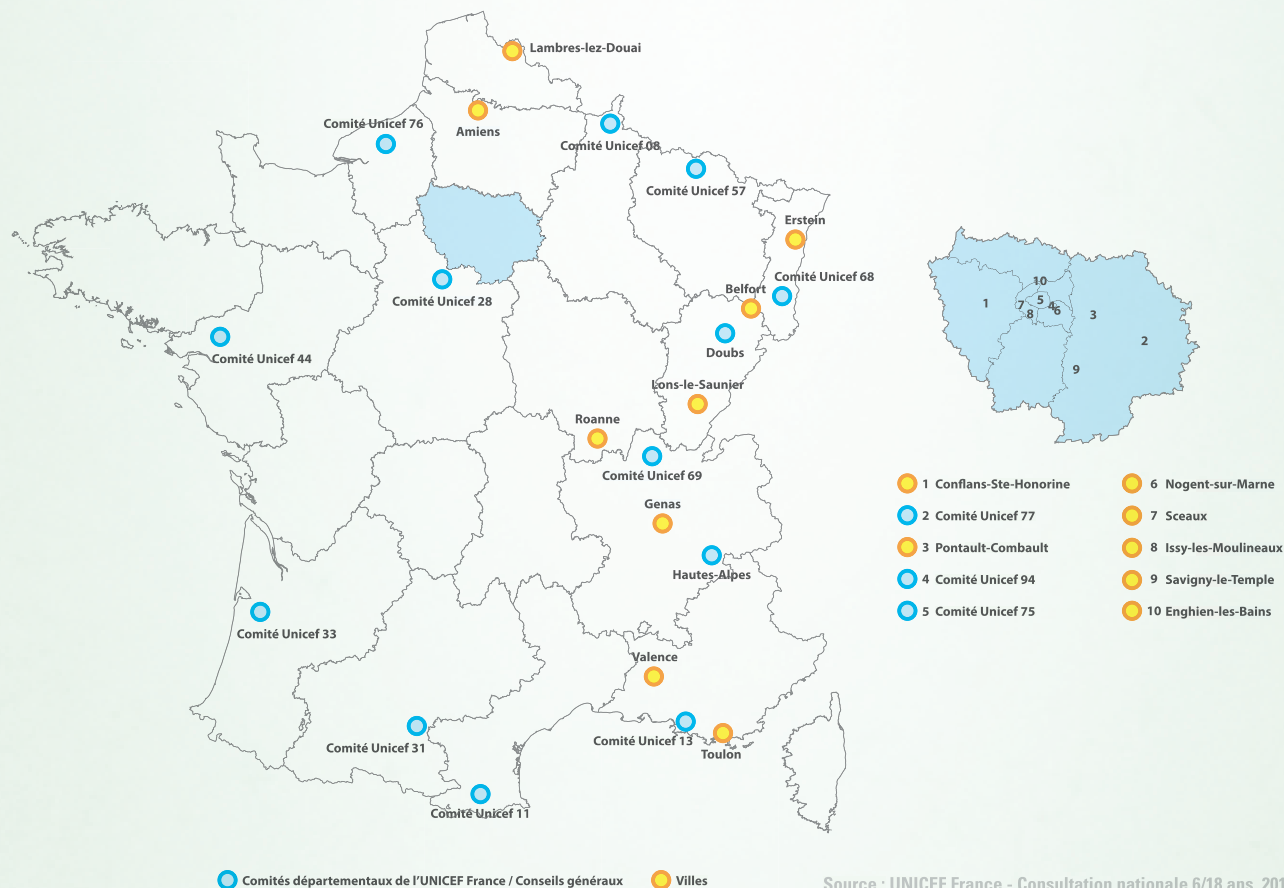
Taux de retour*



*Taux de retour des questionnaires papier distribués par les villes et dans les établissements scolaires, associations...

Cartographie de la consultation nationale 2014

Territoires participant à la consultation nationale des 6/18 ans - édition 2014



Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

1. Les grands domaines de la consultation

La consultation a été présentée aux enfants de 6 à 18 ans selon un découpage en quatre axes : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions, 36 pour le premier, 50 pour le deuxième, 36 pour le troisième, 32 pour le quatrième, soit au total 154 questions. Il est utile de commencer par décrire les tendances générales qui se dégagent de chaque partie de la consultation.

J'ai des droits

Les questions posées aux enfants et aux adolescents dans ce premier axe concernent à la fois la connaissance de leurs droits et des institutions républicaines, comme le conseil municipal par exemple, mais aussi le respect de leurs droits dans les différents endroits qu'ils fréquentent comme l'école, le quartier, la ville, le pays...

Des enfants informés de leurs droits

Le premier constat que l'on peut faire est que les enfants qui ont répondu sont globalement bien informés de leurs droits : 89 % savent avoir des droits, 95 % savent avoir droit à une famille, à être entourés et protégés et 94 % savent qu'un enfant doit avoir accès à l'éducation et ne pas devoir travailler comme un adulte. Tout en restant modestes, on peut penser que le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant, devenu plus courant dans

la société française au cours des dernières années, porte peu à peu ses fruits auprès des premiers intéressés. Soulignons toutefois que la connaissance des institutions est loin d'être aussi généralisée. Si 93 % savent ce qu'est un maire et 80 % qui est le maire de leur ville, pour autant seuls 63 % seulement disent savoir à quoi sert un conseil municipal.

8 enfants sur 10 respectés au quotidien

Les questions qui renvoient au respect des droits apportent également un éclairage intéressant. Dans l'ensemble, il apparaît que les répondants considèrent dans leur très grande majorité qu'ils sont respectés. 87 % d'entre eux affirment qu'ils sont respectés par les adultes (et 83 % par les autres enfants et jeunes) dans leur quartier ou leur ville quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture ou leur physique. 91 % répondent également

positivement au même type de question quand elle est posée en référence aux adultes à l'école, et 85 % quand elle est posée en référence aux autres enfants et jeunes dans le même lieu. 80 % considèrent que leurs droits sont respectés dans leur quartier ou leur ville. On pourrait donc dire que globalement entre 80 et 90 % environ des répondants se considèrent respectés dans leur vie quotidienne.

Égalité filles/garçons et participation : peut mieux faire

Il existe aussi des domaines pour lesquels des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les garçons et les filles. 72 % des répondants pensent que les autres enfants et les jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 80 % considèrent que les adultes traitent les garçons et les filles à égalité.

Enfin, le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas aussi répandu que l'on aurait pu le croire, notamment au sein des établissements scolaires. 51 % seulement des jeunes qui ont participé à la consultation disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école et 48 % sur le fonctionnement de leur centre de loisirs

ou accueil jeunesse. Ils ne sont aussi que 41 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 40 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal d'enfants ou de jeunes auquel ils peuvent participer. Enfin, ils ne sont pas 35 % à indiquer qu'ils connaissent l'institution du Défenseur des droits. Un pourcentage tout de même très élevé par rapport aux dernières enquêtes réalisées par l'UNICEF France et la TNS à l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant¹.

¹ Jugée utile par 78% des sondés, l'institution du Défenseur des enfants ne tenait alors que la 5ème place des institutions les mieux placées pour garantir les droits de l'enfant en France (18% de citations).

Ma vie de tous les jours

Les questions posées aux enfants dans ce deuxième axe peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge » ou encore « Je me sens en sécurité chez moi ». Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

Des enfants globalement préservés de la privation

Certains biens fondamentaux sont possédés par plus de 90 % des répondants. 95 % ont au moins deux paires de chaussures qui leur vont, 95 % également ont des vêtements neufs et pas seulement ceux qu'on leur prête. 93 % d'entre eux estiment qu'il y a, à la maison, assez de place pour leur famille, 92 % affirment qu'il fait assez chaud chez eux en hiver, 91 % qu'ils se sentent en sécurité chez eux. Enfin, 90 % indiquent qu'il y a un endroit chez eux pour faire leur devoir dans le calme. On notera aussi que 89 % disent avoir chez eux des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses de la vie adaptées à leur âge et 82 % des magazines d'information adaptés

à leur âge. 89 % également disent avoir le droit à une vie privée ou à des secrets. À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que les jeunes qui ont participé à la consultation sont globalement assez préservés des risques de la privation, ce qui ne veut pas dire, comme on le montrera un peu plus avant dans ce rapport, qu'il n'existe pas dans cette population une frange qui cumule plusieurs désavantages majeurs. Notons enfin que 82 % des répondants ont une chambre pour eux tout seuls et 70 % un téléphone portable, ce qui est le signe d'une autonomie.

Internet et réseaux sociaux se démocratisent...

La partie sur les liens numériques a été renforcée dans la consultation de cette année. L'usage de l'ordinateur et d'Internet s'est considérablement répandu au cours des dernières années. Nous vérifions que 64 % des répondants disent utiliser un ordinateur et Internet pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 67 % communiquent par mail ou par chat avec leurs amis grâce à internet et 63 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

Notons ici que la proportion d'utilisateurs des réseaux sociaux croît avec l'âge : elle est de 31,6 % pour les moins de 12 ans et de près de 90 % pour les 15 ans et plus (Tableau 1). Autant dire qu'elle correspond à une norme pour les adolescents. Ne pas avoir de liens numériques peut être considéré comme un signe de marginalité. Notons aussi que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être connectées à des réseaux (66,6 % contre 58,3 %), en particulier à partir de 12 ans.

Parmi l'ensemble des enfants et adolescents qui utilisent les réseaux, 32,5 % ont plus de 300 contacts, 17,3 % entre

200 et 300, 20,5 % entre 100 et 200, 14,2 % entre 50 et 100 et 15,5 % en ont moins de 50. Autant dire que la sociabilité par internet est devenue une des formes courantes de la vie des enfants et des adolescents. Nous avons pu vérifier que le nombre de contacts augmente avec l'âge (42,3 % des jeunes de 15 et plus ont plus de 300 contacts,

Tableau 1 : Proportion d'enfants et d'adolescents qui disent utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) selon le sexe et l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
6<12	33,3%	30,0%	31,6%
12<15	67,2%	72,8%	70,3%
15 et +	86,9%	91,4%	89,8%
Ensemble	58,3%	66,6%	62,9%
Base	5798	4337	10306

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

contre 11,6 % pour les moins de 12 ans) et que les garçons en ont un peu moins que les filles (18 % des garçons en ont moins de 50, contre 13,8 % pour les filles).

... mais la vigilance est de mise.

Notons aussi que celles et ceux qui appartiennent à des réseaux sociaux ne sont que 35 % à estimer qu'ils se sentent très valorisés par ces contacts. 15 % considèrent

qu'ils sont valorisés, mais de façon insuffisante, 30 % ne se sentent pas vraiment valorisés et 12 % pas du tout. Ces résultats confirment que si les enfants et adolescents

qui appartiennent à des réseaux sociaux y trouvent un moyen d'étendre leur sociabilité, ils peuvent aussi en éprouver une insatisfaction, voire une frustration quand ils considèrent que leur notoriété ou leur popularité sur ces réseaux est inférieure à ce qu'ils souhaiteraient. La mise en scène de soi sur ces réseaux est à l'origine d'un besoin de reconnaissance qui semble être sans limite tant il est amplifié par la technique elle-même de la valorisation personnelle par ces liens numériques. Soulignons ici que 13 % des répondants affirment avoir déjà été agressé ou harcelé sur internet ou sur les réseaux sociaux. 34 %

voient des images sur Internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur et 41 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 19 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leur côté. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard des enfants et des adolescents sur les usages potentiellement dangereux de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Une attention particulière sur le climat familial et la sécurité

Plusieurs questions sur la vie familiale ont été ajoutées dans le questionnaire de 2014. Elles concernent les relations entre parents et enfants. 91 % des répondants affirment qu'ils peuvent compter sur leur mère et 82 % sur leur père. 82 % considèrent qu'ils se sentent valorisés par leur mère et 74 % par leur père. 85 % jugent qu'il est facile de parler avec leur mère et 74 % avec leur père. Ces résultats pourraient laisser entendre que le climat familial des répondants est globalement satisfaisant, mais il faut se préoccuper des formes de difficultés familiales que peuvent éprouver celles et ceux qui ont répondu par la négative à l'ensemble de ces questions, ce que nous développerons un peu plus avant. Notons aussi que 45 % des répondants ont indiqué que leurs

relations avec leur mère sont parfois tendues et 43 % avec leur père.

Enfin, si 76 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger ou si quelqu'un leur fait mal et si 79 % admettent qu'ils peuvent facilement y rencontrer des amis pour jouer ou discuter, ils sont 29 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 30 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux d'enfants ou des jeunes qui peuvent leur faire mal. 59 % considèrent qu'il y a beaucoup de circulation dans leur quartier ou leur ville, mais ils sont 82 % de l'ensemble des répondants à s'y sentir malgré tout en sécurité.



Mon éducation, mes loisirs

Les questions posées dans cet axe peuvent aussi être regroupées en quatre catégories : les conditions de la vie scolaire, les activités électives en dehors de l'école et les loisirs à la maison et, pour les adolescents, le rapport à l'avenir.

L'école remplit sa mission pour 9 enfants sur 10...

Le cadre scolaire ne semble pas oppressant pour la grande majorité des répondants : 86 % s'y sentent en sécurité. L'école semble aussi être le lieu de l'apprentissage de la cordialité dans les échanges : 93 % disent y apprendre à respecter leurs camarades et les adultes. On serait donc tenté de dire que l'école remplit parfaitement sa mission pour neuf enfants sur dix. En revanche, certaines conditions sont sources de pénibilité pour une

frange non négligeable d'entre eux. Ils sont, par exemple, 72 % à avouer que leur journée est trop longue et qu'ils sont fatigués dans l'après-midi. 30 % signalent qu'ils mettent plus d'une demi-heure pour se rendre à l'école le matin. 71 % pratiquent régulièrement une activité sportive encadrée en dehors des cours et 51 % une activité culturelle ou artistique.

... mais elle est un lieu de peur et de harcèlement.

Des résultats sont aussi assez préoccupants : 39 % des répondants disent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 27 % avouent que des adultes leur font peur. On peut aussi estimer faible la proportion de 52 % des répondants qui disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leur problème à une adulte qu'ils apprécient au sein de leur établisse-

ment scolaire, tant ce recours semble devoir être une garantie minimale pour chacun. Enfin, 69 % des répondants disent qu'il leur arrive quelquefois d'être angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école, ce qui traduit cette culture du classement et de la compétition scolaire que les spécialistes jugent trop répandue en France comparativement à d'autres pays².

Loisirs, jeux, sport, amis... des inégalités

La pratique d'activités électives en dehors du cadre scolaire est devenue une norme presque incontournable. Il est demandé régulièrement aux enfants ce qu'ils font comme sport ou comme activité culturelle ou artistique lorsqu'ils ne sont plus à l'école, un peu comme si ce type de pra-

tiques constituait une dimension de leur identité. Il ne faut donc pas négliger les conséquences des inégalités ressenties par ceux qui ne pourront y avoir accès. Ils sont 71 % à affirmer participer à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, 67 % à pratiquer un sport chaque semaine le mercredi ou le week-end et 48 % une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...). Notons aussi que 75 % des répondants disent avoir la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire. Ils sont aussi 76 % à affirmer faire des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec leurs parents ou avec d'autres adultes.

Enfin, il importe aussi de prendre en considération la sociabilité amicale et les loisirs qui se déroulent à la maison. 88 % des répondants disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis, 83 % peuvent organiser une fête pour leur anniversaire et 84 % inviter des amis chez eux pour jouer ou pour manger. 90 % ont au moins un jeu ou un jouet adapté à leur âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...), 85 % ont un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers pour jouer dehors, 70 % ont une console de jeux portable et 75 % ont des aires de jeux près de chez eux.



² Voir sur ce point Christian Baudelot et Roger Establet, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil/La République des idées, 2009.

Ma santé

Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé : l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son école, la possibilité d'être soigné près de chez soi et la prévention des risques. Tous ces aspects ont été abordés dans la consultation.

Équilibre alimentaire pour 8 enfants sur 10

Premier constat, l'équilibre alimentaire semble atteint pour huit à neuf enfants sur dix selon les questions : 91 % des répondants mangent trois repas par jour, 89 % mangent au moins une fois par jour de la viande ou du poisson et 86 % mangent des fruits et des légumes frais tous les jours. 74 % reconnaissent que c'est au sein de leur établissement scolaire qu'ils ont appris à manger de manière équilibrée.

La question de l'hygiène reste un peu plus préoccupante : si 81 % des répondants considèrent que leur

quartier est propre, seulement 60 % jugent que les toilettes de leur école le sont également. Il est frappant de constater que seulement 81 % des répondants considèrent que l'on respecte leur intimité aux toilettes de leur établissement scolaire, ce qui signifie qu'un nombre non négligeable d'enfants sont touchés par ce problème pouvant entraîner un stress, voire un renoncement à satisfaire leurs besoins.

Un accès aux soins très disparate selon les spécialités

L'accès aux soins semble presque généralisé (93 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 90 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent). Ils ne sont toutefois que 73 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école, 45 % à connaître des services de soins psychologiques pour enfants et adolescents et 68 % à avoir un hôpital près de chez eux. Soulignons que la visite régulière chez le dentiste ne concerne que 78 % des répondants.

Plusieurs questions nouvelles sur la souffrance psychologique ont été introduites dans la consultation de cette année. Dans les enquêtes épidémiologiques, pour définir et mesurer la souffrance psychologique, il est d'usage de prendre en compte les symptômes dépressifs. Les ques-

tions les plus fréquentes sont : 1) Vous êtes-vous senti particulièrement triste, cafardeux, déprimé, la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ? 2) Aviez-vous presque tout le temps le sentiment de n'avoir plus goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ? 3) Vous sentiez-vous presque tout le temps fatigué sans énergie ?³ Ces items ont été repris, sous une forme simplifiée, dans la consultation. Si l'on regroupe les réponses « oui, vraiment » et « oui plutôt », 81 % des répondants ont répondu qu'il leur arrive d'être triste ou cafardeux, 52 % de n'avoir plus goût à rien et 64 % de perdre la confiance en eux-mêmes, ce qui constitue des proportions élevées que nous essayerons d'analyser de façon approfondie un peu plus avant dans ce rapport.

Des adolescents touchés par la souffrance et les pratiques addictives

Certaines questions étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention. Les adolescents qui ont participé à la consultation sont assez fortement exposés aux premières : 20 % d'entre eux reconnaissent fumer, 24 % consommer de l'alcool et avoir été en situation d'ivresse, 33 % avoir été sollicités pour consommer de la drogue et 9 % pour en diffuser, 19 % en ont déjà consommé et 12 % fume du cannabis. Il est à noter également que 38 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces.

En ce qui concerne la prévention des risques un constat s'impose : elle n'est pas encore généralisée. 66 % disent avoir été sensibilisés aux dangers de la drogue et 72 % aux dangers de la cigarette. La prévention contre le risque du SIDA n'est pas non plus parfaite : 70 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos des maladies sexuellement

transmissibles et du VIH/SIDA et 59 % qu'ils peuvent facilement se procurer des préservatifs sans question financière.

Enfin, point important sur lequel nous reviendrons page 18, 28 % des répondants reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 11 % qu'ils ont tenté de se suicider.



³ Ces items ont été testés dans des recherches internationales et sont repris dans le Mini-international Neuropsychiatric Interview (MINI).

2. Privations et difficultés d'intégration

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, la souffrance peut recouvrir plusieurs dimensions. Nous commencerons par prendre en compte les privations du quotidien qui peuvent être, dans certains cas, sources de souffrance, notamment lorsqu'elles sont cumulatives et risquent de dévaloriser les enfants et les adolescents dans leur entourage et à fragiliser par là-même leur intégration sociale.

2.1 Les privations du quotidien

Pour mesurer les privations, nous avons calculé un indice fondé sur 17 items, lequel reprend, en les complétant, les critères retenus à l'échelon européen dans le cadre du rapport UNICEF du Centre de recherche Innocenti¹. Selon notre étude, **on peut considérer que 17,3 % des enfants et adolescents ayant participé à la consultation sont en situation de privation**. La proportion de filles en situation de privation est supérieure à celle des garçons (18,3 % contre 15,9). **La privation croît également globalement selon l'âge** (12,7 % pour les enfants, 15,7 % pour les préadolescents et 24,1 % pour les adolescents). Cette croissance n'est pas vérifiée pour tous les items qui entrent dans la définition de l'indicateur. Les adolescents sont plus nombreux que les préadolescents et les enfants à utiliser un ordinateur (47,9 % contre respectivement 35,3 % et 25,7 %), ils ont également plus nombreux que les enfants à avoir des vêtements neufs (78,3 % contre 74,7 %). Mais pour la grande majorité des items, ils affirment plus fréquemment être privés. Il convient de souligner que les besoins changent avec l'âge. Les voyages avec l'école sont souvent plus coûteux - et souvent de ce fait facultatifs - au lycée. Il est donc

logique de constater que les adolescents sont 37,7 % à considérer que leurs parents peuvent (vraiment) payer les voyages et sorties à l'école, contre plus de 49 % pour les enfants et les préadolescents. Notons aussi que les adolescents pratiquent moins d'activités en dehors de l'école et qu'ils font également nettement moins de sorties avec leurs parents ou des adultes à la bibliothèque, dans des expositions, au concert ou au spectacle. Ils ont également une activité sportive plus faible, de même pour les activités de loisirs (musique, peinture, dessin...). En réalité, les adolescents sont aussi à la recherche de formes de sociabilité plus autonomes. Enfin, notons que les adolescents ont un équilibre alimentaire nettement moins satisfaisant.

La privation est plus forte chez les enfants et adolescents qui vivent dans une famille monoparentale (26,8 %) ou une famille recomposée (20,6 %), que chez ceux qui vivent avec leurs deux parents (14,8 %).

Enfin, les enfants et adolescents en situation de privation sont proportionnellement nettement plus nombreux à vivre dans un quartier insécurisant² (31,6 % contre 13,6 %).

2.2 Des difficultés d'intégration sociale

La privation, telle que nous l'avons définie, renforce-t-elle le risque de connaître des difficultés d'intégration sociale ? Pour définir l'intégration sociale, on peut prendre en considération les différents types de liens sociaux qui attachent l'individu à la société. Chaque type de lien social peut être défini à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* (« compter sur ») et la *reconnaissance* (« compter pour ») nécessaires à leur existence sociale³. Chaque fois que l'on cherche à évaluer l'intégration sociale à partir de la force ou de la faiblesse des liens sociaux, il est devenu courant de considérer ces deux dimensions, mais souvent pour des adultes. Nous proposons de reprendre ce cadre analytique en essayant de l'adapter au monde des enfants de 6 à 18 ans.

Les questions posées dans la consultation renvoient à plusieurs dimensions de l'intégration : l'intégration familiale, l'intégration à la vie du quartier, l'intégration scolaire et l'intégration à la vie de la collectivité⁴. Ces

dimensions correspondent approximativement à la typologie des liens sociaux que l'on utilise pour étudier l'intégration sociale. Les résultats de notre étude confirment que vivre en situation de privation constitue pour les enfants et les adolescents un facteur de risque de vivre en même temps des expériences de difficultés d'intégration (Tableau 1).

On constate en effet que le score d'intégration familiale passe de 4,75 pour ceux qui ne sont en situation de priva-

1 Voir *Mesurer la pauvreté des enfants. Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches*, Unicef, Centre de recherche Innocenti, mai 2012.

2 Un quartier insécurisant est un quartier dont les enfants et adolescents considèrent que personne ne viendrait à leur secours en cas de danger ou dans lequel ils ne se sentent pas en sécurité de façon générale, mais aussi par rapport à la circulation.

3 Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 3ème édition mise à jour, 2013.

4 La liste détaillée des variables prises en compte dans la définition des quatre dimensions de l'intégration est disponible dans la version complète du rapport.

tion à 3,29 pour ceux qui le sont. Le score d'intégration à la vie du quartier passe de 4,36 à 3,01, celui d'intégration scolaire de 4,04 à 2,94 et, enfin, celui d'intégration à la vie de la collectivité de 3,49 à 3,04. Autrement dit, le fait de vivre dans la privation affecte les quatre dimensions de l'intégration. **Il s'agit donc bien d'un phénomène d'inégalités cumulatives.** C'est dans ce sens que l'on peut dire que la privation en termes de niveau de vie a une forte

probabilité d'être vécue par les enfants et les adolescents comme une souffrance. **Ce n'est peut-être pas la privation en tant que telle qui explique cette souffrance, mais plutôt les effets qui l'accompagnent en termes de difficultés d'intégration sociale.**

Tableau 1 : Scores moyens d'intégration par dimension selon que les enfants et adolescents sont en situation de privation ou non

	Intégration familiale (1)	Intégration à la vie du quartier (2)	Intégration scolaire (3)	Intégration à la vie de la collectivité (4)	Base
Non privation	4,75	4,36	4,04	3,49	7484
Privation	3,29	3,01	2,94	3,04	1540
Ensemble	4,50	4,13	3,85	3,41	9024
Privation/ non-privation	0,67	0,69	0,73	0,87	
Score maximum possible	8	9	7	10	

Source : Unicef France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

(1) Score calculé à partir de la réponse « oui vraiment » à 8 questions relatives à la vie familiale

(2) Score calculé à partir de la réponse « oui vraiment » à 9 questions relatives aux relations dans le quartier

(3) Score calculé à partir de la réponse « oui vraiment » à 7 questions relatives à la vie scolaire

(4) Score calculé à partir de la réponse « oui vraiment » à 8 questions relatives à la participation à la vie de la collectivité



3. Les dimensions de la souffrance

3.1 Les difficultés familiales

Pour les enfants et les adolescents, les souffrances pouvant naître des difficultés familiales sont, le plus souvent, l'expression d'une fragilité et d'un risque de rupture des relations avec leurs parents. Pour appréhender la qualité ou, au contraire, la pauvreté du lien familial, on peut prendre à nouveau les deux dimensions de la protection et de la reconnaissance décrites plus haut. La protection renvoie alors à l'ensemble des supports que le jeune peut mobiliser dans sa cellule familiale face aux aléas de la vie (« compter sur »). L'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance. Ces questions ont été directement abordées dans la consultation.

11 % des enfants et adolescents disent qu'ils ne peuvent pas compter sur leur père et 4,2 % sur leur mère. On observe les mêmes tendances dans les variations socio-démographiques sur l'absence de protection du père ou de la mère. Dans les deux cas, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à estimer ne pas pouvoir compter sur leur père ou sur leur mère (de façon plus significative dans le cas du père). **Ce sentiment augmente de façon significative avec l'âge.** Il apparaît également nettement plus fort dans les familles monoparentales ou les familles recomposées. 26,6 % des enfants et adolescents vivant avec l'un de leurs parents affirment ne pas pouvoir compter sur leur père, contre 5,4 % quand ils vivent avec leurs deux parents. Ce sentiment est également nettement plus répandu parmi les enfants et adolescents qui sont en situation de privation (23,6 % pour l'absence de protection par le père, 10,9 % par la mère) et parmi ceux qui vivent dans un quartier insécurisant.

Ne pas être valorisé par ses parents peut constituer une souffrance tout aussi forte que ne pas pouvoir compter sur eux. Le manque de reconnaissance peut être crucial dans les moments clés du développement de l'enfant. **Les enfants et adolescents sont pourtant près de 17 % à ne pas se sentir valorisés par leur père et près de 10 % par leur mère.** On observe toujours les mêmes tendances dans les variations sociodémographiques selon que la question porte sur le père ou sur la mère. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à ne pas se sentir valorisées par leur père, mais aussi par leur mère. **Ce manque de reconnaissance croît éga-**

lement avec l'âge : 23 % des 15 ans et plus ne se sentent pas valorisés par leur père (12 % pour les moins de 12 ans). La proportion des répondants qui ne se sentent pas valorisés, aussi bien par leur père que par leur mère, est nettement plus élevée chez ceux qui vivent dans une famille monoparentale ou une famille recomposée. On peut vérifier que ce phénomène est nettement plus fréquent parmi les enfants et adolescents qui vivent dans la privation ou dans un quartier insécurisant.

Une autre façon d'appréhender la perception des enfants et adolescents de la qualité des relations avec leurs parents est d'examiner les tensions qu'ils ont avec eux. **41,4 % des répondants affirment avoir des relations parfois tendues avec leur père et 42,7 % avec leur mère.** Les filles éprouvent significativement plus fréquemment que les garçons. Ces tensions familiales augmentent de façon importante à partir de l'âge de 15 ans : 47 % des 15 ans et plus ont des tensions avec leur père (38,2 % pour les moins de 12 ans) et 46,3 % des 15 ans et plus ont des tensions avec leur mère, (40 % pour les moins de 12 ans). Il est frappant de constater que près d'un enfant ou adolescent sur deux (47,5 %) vivant dans une famille monoparentale – dont on sait qu'elles représentent, dans une écrasante majorité, des mères seules – expriment des tensions avec leur mère contre 41 % pour ceux qui vivent avec leurs deux parents. Comme on pouvait s'y attendre, les tensions familiales croissent avec le niveau de privation et sont également plus fréquentes chez les enfants et adolescents vivant dans des quartiers frappés par l'insécurité.

Ainsi, il apparaît nettement que **les tensions familiales surviennent plus fréquemment dans les ménages qui cumulent déjà plusieurs difficultés** : l'absence de l'un des parents, la recomposition familiale, la privation matérielle et l'insécurité du cadre de vie. Les inégalités entre les enfants apparaissent donc de façon frappante dans la sphère des relations familiales. Ce qui se joue dans cette sphère a une forte probabilité d'être la traduction des difficultés que rencontrent les familles dans les autres sphères – marché du travail, logement, quartier -, mais aussi, en même temps, de se répercuter sur ces dernières et de constituer ainsi un effet cumulatif en termes d'inégalités.

3.2 L'expérience de la discrimination

L'expérience de la discrimination se déroule dans la sphère publique. Être discriminé signifie être traité plus mal et comme un être différent des autres ; il traduit dans ce cas aussi un déficit de protection (droits non respectés) et un déni de reconnaissance (entorse au principe républicain d'égalité des citoyens). Dans la consultation,

il a été demandé aux enfants et aux adolescents s'ils se sentaient discriminés à fois à l'école et dans leur ville ou quartier, par les adultes et les autres enfants, en raison de la couleur de leur peau, de leur religion, de leur culture ou de leur physique.

Parmi les répondants, **3,5 % se sentent discriminés à l'école par les adultes et 8,1 % par les autres enfants et adolescents**. Les garçons font légèrement davantage cette expérience que les filles ainsi que les 15 ans et plus, aussi bien par les adultes de leur école que par les autres enfants et adolescents. Nous retrouvons les mêmes variations que précédemment : la discrimination touche proportionnellement davantage les répondants vivant dans une famille monoparentale, ceux qui connaissent

déjà la privation et dont le quartier de résidence est insécurisant.

Parmi les enfants et adolescents, **près de 6 % se sentent discriminés dans leur quartier et leur ville par les adultes et 8 % par les enfants et les jeunes**. On retrouve sensiblement les mêmes tendances que dans l'analyse précédente.

3.3 L'expérience du harcèlement

Le harcèlement peut déboucher sur une autre forme de souffrance. Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique⁵. Elle est le fait d'un ou de plusieurs jeunes à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Le harcèlement en milieu scolaire peut se caractériser par la violence du rapport de force, la répétitivité des agressions et l'isolement de la victime. Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de l'apparence physique, du sexe et de l'orientation sexuelle supposée, du handicap, d'un trouble de la communication, de l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier... Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe et les risques qu'il adienne sont plus grands en fin d'école primaire et au collège. La consultation permet d'analyser ce phénomène à l'école, mais aussi sur les réseaux sociaux.

Plus d'un tiers des répondants déclare pouvoir faire l'objet de harcèlement ou être ennuyé à l'école par les autres enfants et adolescents. Cette proportion élevée suffit à exprimer le malaise qui peut régner dans les écoles et la souffrance que peut endurer une partie des élèves. Il n'existe pas de différence significative entre les garçons et les filles. En revanche, les moins de 12 ans sont net-

tement plus souvent concernés que les autres : 38,6 % contre 32,7 % pour les préadolescents et 31,3 % pour les adolescents. Les répondants vivant dans la privation (47,2 %) ou dans un quartier insécurisant (45,7 %) sont, eux aussi, bien plus nombreux à faire l'expérience du harcèlement. **Tout se passe ainsi comme si les enfants et adolescents fragilisés à l'extérieur de l'école pouvaient devenir la cible privilégiée vers laquelle se tourment les autres enfants et adolescents dans l'enceinte scolaire pour y exercer leur domination**.

Un autre type de harcèlement mérite notre attention en raison de son développement récent. Il s'agit du harcèlement sur les réseaux sociaux. 12,5 % des répondants affirment avoir été harcelés ou agressés sur internet ou sur les réseaux sociaux. Nous avons vu précédemment que les filles et les 15 ans et plus sont plus fréquemment connectées aux réseaux sociaux. Il est donc logique de constater que les filles sont significativement plus souvent harcelées sur ces réseaux que les garçons, et que les adolescents le sont également davantage comparativement aux préadolescents et aux enfants. Par ailleurs, les déterminants du harcèlement à l'école sont significativement les mêmes pour le harcèlement sur les réseaux sociaux.

⁵ <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr>



3.4 L'insécurité et l'angoisse à l'école

On a trop souvent tendance à examiner la relation des enfants et adolescents à l'école en fonction des résultats scolaires. Sont-ils de bons ou de mauvais élèves ? Mais l'école a aussi une fonction de socialisation, au sens où elle est le lieu où se déroulent les apprentissages élémentaires de la vie en société. Les dimensions de la protection et de la reconnaissance y sont essentielles. L'enfant peut tout aussi bien faire, au sein de l'école, l'expérience du bonheur au contact des professeurs et des autres élèves que l'expérience opposée de la souffrance liée à l'insécurité et aux épreuves humiliantes d'infériorisation.

Parmi les répondants, **près de 8 % se sentent en insécurité à l'école et 24 % disent que des adultes leur font peur à l'école**. S'il n'existe pas de différence significative entre les garçons et les filles en ce qui concerne le sentiment d'insécurité à l'école, les garçons affirment plus fréquemment que les filles que des adultes leur font peur dans l'enceinte scolaire (25,1 % contre 22,8 %). Par ailleurs, si les moins de 12 ans se sentent nettement moins fréquemment en insécurité que leurs aînés, ils sont en revanche proportionnellement plus nombreux à craindre des adultes de leur école (28,4 % contre 18,9 % pour les 15 ans et plus). Les répondants vivant dans la privation et ceux qui vivent dans un quartier insécurisant éprouvent nettement plus fréquemment que les autres le sentiment de l'insécurité à l'école et la crainte des adultes à l'école. Au final, si ces deux indicateurs semblent au moins partiellement se recouper, la peur des adultes étant une forme d'insécurité à l'école, il apparaît qu'ils n'expriment pas exactement la même chose. Le sentiment d'insécurité à l'école est plus diffus, il traduit un climat de malaise aussi bien dans les relations avec les enseignants que dans les rapports entre enfants. Il recouvre le harcèlement et la discrimination. La peur des adultes répond plus précisément à la crainte des sanctions en cas de résultats mauvais scolaires ou en cas de manquement à la discipline.

3.5 La souffrance psychologique

Nous avons examiné jusqu'à présent des formes de souffrance que l'on peut relier à des problèmes relatifs à la vie sociale en général : la difficulté de se conformer à des standards de consommation, la difficulté à être protégé et reconnu dans les relations familiales, l'épreuve de la discrimination et du harcèlement, les problèmes liés à la vie scolaire. Il reste que la souffrance peut-être aussi reliée au rapport à soi, sans médiation sociale directe. Il en est ainsi de l'état de tristesse, d'apathie (ne plus avoir goût à rien) et de la perte de confiance en soi, autant de signes caractéristiques d'un état que l'on qualifie habituellement de dépressif. Si cette souffrance psychologique se définit dans un rapport à soi, elle peut être expliquée par des causes sociales. La consultation nous en donne la possibilité.

Les difficultés ressenties par les enfants et des adolescents à l'école peuvent aussi provenir d'une pression excessive sur leurs résultats et donc sur leur réussite. Le système scolaire français, est, à bien des égards, de nature élitiste⁶. Il instaure une hiérarchie entre les élèves et discrimine de fait les mauvais élèves. Dans ce contexte de compétition, **l'angoisse de ne pas réussir assez bien est réelle pour une frange importante des élèves, puisque 45,1 % des répondants ont affirmé éprouver un tel sentiment**. On pourrait penser que cette angoisse est répartie de façon aléatoire dans la population des élèves et y voir avant tout une question de personnalité face à l'envie de réussir. En réalité, la probabilité d'éprouver cette angoisse renvoie, au moins partiellement, à des déterminations sociales. S'il n'existe pas d'effet d'âge très significatif, les filles sont plus angoissées par leur réussite que les garçons (46,9 % contre 42,9 %). Les enfants et adolescents vivant dans une famille monoparentale ou une famille recomposée le sont également davantage que ceux vivant avec leurs deux parents. Ceux qui connaissent la privation et ceux qui vivent dans un quartier insécurisant sont aussi, de façon significative, plus angoissés que les autres.

Les résultats ne permettent pas de dire que ce sont les élèves en difficulté scolaire qui se sentent angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école. Nous vérifions seulement que **les élèves qui ont des difficultés en dehors de l'école éprouvent plus fréquemment ce sentiment que les autres**. On peut faire l'hypothèse qu'ils ont intériorisé à la fois l'importance de l'école pour améliorer leur situation et préparer leur avenir et qu'ils font en même temps l'expérience de leurs difficultés à atteindre le même niveau que les autres enfants et adolescents dans un contexte où ils se sentent bien moins préparés à cette compétition. Loin de compenser les inégalités entre les enfants, le système scolaire français creuse l'écart, comme l'ont montré différentes études et rapports récents⁷.

Les trois dimensions qui caractérisent une forme de souffrance psychologique dans notre étude ne touchent pas les enfants et les adolescents avec la même intensité. Si l'on s'en tient aux réponses « oui, vraiment », on peut estimer que **quatre enfants et adolescents sur dix éprouvent un sentiment de tristesse ou de cafard, qu'un quart traverse des phases d'apathie et que trois sur dix perdent confiance en eux**. Il est frappant de constater que les variables sociodémographiques ont des effets signi-

6 Déjà cité plus haut : Christian Baudelot et Roger Establet, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil/La République des idées, 2009.

7 UNICEF 2010, « Les enfants laissés pour compte. Tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches. » Bilan Innocenti 9, Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF, Florence.

ficatifs semblables quel que soit le type de souffrance psychologique : **1) ceux qui connaissent la privation sont les plus exposés à la souffrance psychologique, 2) le fait de vivre dans un quartier insécurisant entraîne aussi une propension plus élevée à faire l'expérience des trois formes de souffrance, 3) les enfants et adolescents vivant en famille monoparentale ou en famille recomposée souffrent plus que ceux qui vivent avec leurs deux parents, 4) les filles sont, dans les trois cas, nettement plus touchées que les garçons, 5) la souffrance augmente toujours selon l'âge pour atteindre son maximum dans la tranche des 15 ans et plus.**

Puisque ces trois formes de souffrance psychologique sont convergentes dans leurs effets, un indice global a été calculé⁸. **36,3 % des jeunes ayant participé à la consultation peuvent être considérés en souffrance psychologique** et on retrouve un effet significatif de chacune des variables sociodémographiques.

En dehors des variables sociodémographiques classiques, il peut exister d'autres facteurs explicatifs à la souffrance psychologique⁹. On vérifie par exemple que les filles ont 1,71 fois plus de risque que les garçons de faire l'expérience de la souffrance psychologique, que les 15 ans et plus 1,70 fois plus de risque que les moins de 12 ans. (Voir infographies page 24)

Le contexte scolaire a également un effet très significatif. Ceux qui éprouvent un sentiment d'angoisse de ne pas réussir assez bien à l'école ont 2,22 fois plus de risque de souffrance psychologique que les autres. La peur des adultes à l'école, mais aussi la discrimination par les adultes ou par les autres enfants expliquent aussi de façon significative la souffrance psychologique.

Les tensions familiales ont aussi un effet explicatif significatif. Ceux qui vivent des tensions avec leur père ont 1,51 fois plus de risque de connaître la souffrance psychologique (tensions avec leur mère 1,52 fois plus). Le harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux a également un pouvoir explicatif particulièrement fort. Les adolescents qui vivent dans une famille monoparentale ont aussi 1,18 fois plus de risque que ceux qui vivent avec leurs deux parents (dans une famille recomposée 1,25 fois plus).

On notera par ailleurs que le fait de ne pas avoir d'amis dans le quartier ou de ne pas avoir d'amis sur qui compter ont des effets particulièrement forts. Toutes choses égales par ailleurs, l'effet de vivre dans un quartier insécurisant n'est plus significatif et celui de vivre dans la privation devient même négatif (0,83 moins de risque d'être touchés par la souffrance psychologique). Il faut y voir l'introduction des autres variables introduites dans le modèle dont l'effet s'avère particulièrement fort.

Au total, la souffrance psychologique s'explique, on le voit, par des difficultés de relation aussi bien dans la sphère familiale que dans la sphère scolaire ou élective, et il apparaît de façon claire que ces difficultés sont cumulatives.

⁸ On a estimé qu'un enfant ou adolescent était en situation de souffrance psychologique s'il avait répondu « oui, vraiment » ou « oui plutôt » à chacun des trois critères que nous venons d'examiner séparément.

⁹ Nous avons cherché à explorer les facteurs explicatifs à l'aide d'une régression logistique qui prend en compte l'effet propre de chacune des variables introduites dans un modèle élargi. Les tableaux détaillés comprenant la liste de ces variables et leurs effets propres sont disponibles dans la version complète du rapport.



4. Les adolescents et le suicide

Depuis plusieurs années, la question du suicide des adolescents fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs et pouvoirs publics. Plusieurs campagnes de prévention ont été d'ailleurs menées¹⁰. Dans la consultation, les adolescents étaient invités à répondre à deux questions sur le suicide. La première était formulée sous la forme suivante : « Il m'est déjà arrivé de penser au suicide ». La seconde était plus restrictive : « J'ai déjà tenté de me suicider ». Les réponses « oui, vraiment » et « oui, plutôt » à ces deux questions méritent toute notre attention car elles permettent de mieux identifier cette frange des adolescents confrontés à la problématique du suicide et, par là-même, d'examiner certains facteurs de risque.

Sur les 5161 adolescents qui ont répondu à ces deux questions, **1624 ont affirmé avoir déjà pensé au suicide (804 oui vraiment, 815 oui plutôt), soit au total 31,5 % et 621 disent avoir déjà tenté de se suicider (387 oui vraiment et 238 oui plutôt), soit au total 11 %**. Ces chiffres doivent être analysés avec prudence. Tout d'abord parce que, comme nous l'avons dit en introduction, si le nombre de répondants a été important, nous ne pouvons

pas garantir pour autant une représentativité parfaite des résultats. Deuxièmement, le protocole de la consultation, en prévoyant pour chaque réponse une double modalité « oui » (« oui, vraiment » et « oui, plutôt ») laisse à l'adolescent la possibilité de répondre de façon positive même si l'idée du suicide est restée en lui assez incertaine, exprimant sans doute un malaise passager, et même si la tentative de suicide pour diverses raisons n'a pas été menée jusqu'au bout. Pour autant, cette façon très large d'aborder la question du suicide présente l'intérêt de prendre au sérieux, non seulement la tentative en elle-même, telle qu'elle peut être diagnostiquée, mais aussi le halo qui l'entoure et qui exprime le mal-être qui peut conduire à l'acte suicidaire.

Les adolescents qui disent avoir tenté de se suicider représentent 38 % de ceux qui ont déjà pensé au suicide. Ces derniers ont-ils des caractéristiques différentes ? Pour y répondre, il convient d'étudier de façon distinctive l'idée du suicide et la tentative de suicide et d'avoir recours à des modèles multi-variés qui examinent une série de facteurs explicatifs toutes choses égales par ailleurs.

4.1 L'idée du suicide

Puisque les filles sont nettement plus fréquemment touchées par la souffrance psychologique que les garçons, il est assez logique de constater qu'elles sont également proportionnellement plus nombreuses que ces derniers à déclarer penser au suicide (34,1 % contre 19,5 %). L'idée suicidaire croît mécaniquement avec l'âge : la proportion des plus de 15 ans qui ont déjà pensé au suicide est plus élevée que celle que l'on enregistre pour les 12-14 ans (32,2 % contre 24,2 %). Par ailleurs, ceux qui vivent dans une famille monoparentale ou une famille recomposée ont plus souvent pensé au suicide que ceux qui vivent avec leurs deux parents. Enfin, penser au suicide est nettement plus fréquent chez les adolescents en situation de privation (42,5 % contre 24,3 %) et chez les adolescents qui vivent dans un quartier insécurisant (41,4 % contre 24,9 %).

L'adoption d'un modèle multi-varié, comparable à celui que nous avons déjà utilisé, permet de vérifier et de compléter les facteurs explicatifs (**infographie 1**). Dans ce modèle, les filles ont toujours un risque beaucoup plus élevé que les garçons d'avoir des idées suicidaires (1,83 fois plus). Nous pouvons constater que le type de famille n'est pas significatif, ce qui tend à montrer que ce n'est

pas le fait de vivre dans une famille monoparentale ou une famille recomposée qui explique l'idée du suicide, mais d'autres facteurs qui y sont associés et dont l'effet est supérieur. Les tensions avec le père ou avec la mère constituent des effets significatifs (1,70 fois plus de risque suicidaire en cas de tensions avec le père, 1,44 fois plus en cas de tensions avec la mère). Le fait de connaître la privation renforce la probabilité d'avoir des pensées de suicide (1,31 fois plus). Ne pas être valorisé par son père est également un facteur explicatif significatif (1,44 fois plus). Notons que le harcèlement renforce considérablement l'idée suicidaire (à l'école, 1,63 fois plus, sur les réseaux sociaux, 2,30 fois plus) contrairement à l'angoisse de ne pas réussir assez bien à l'école qui a un effet finalement plus protecteur (seulement 1,40 fois plus). Les adolescents qui éprouvent le sentiment d'insécurité à l'école et ceux qui affirment avoir peur des adultes dans l'enceinte scolaire ont un risque plus élevé d'être tourmentés par le suicide (respectivement 1,41 et 1,38 fois plus). Enfin, dernière variable explicative, ne pas avoir d'amis sur qui compter renforce de 1,59 fois le risque d'avoir des pensées suicidaires.

4.2 La tentative de suicide

Le passage de l'idée suicidaire à la tentative de suicide proprement dite concerne, on l'a vu, une proportion plus réduite d'adolescents. Il se peut donc que les facteurs explicatifs ne soient pas exactement les mêmes. Si l'on tient aux variables sociodémographiques de base,

il semble pourtant que les tendances soient semblables. La proportion de filles qui ont déjà tenté de se suicider est supérieure à celle des garçons (12,7 % contre 8 %), de

¹⁰ Xavier Pommereau, L'adolescent suicidaire, Paris, Dunod, 3^{ème} édition 2005.

même que la proportion des adolescents par rapport à celle des préadolescents (12,2 % contre 9,3 %). Les répondants qui vivent dans une famille monoparentale ou une famille recomposée ont aussi plus fréquemment tenté de se suicider que ceux qui vivent avec leurs deux parents. Ceux qui connaissent la privation sont 20,9 % à avoir tenté de se suicider, contre 8,1 % pour ceux dont le niveau de vie est plus satisfaisant. Ceux qui vivent dans un quartier insécurisant sont proportionnellement deux fois plus nombreux à avoir tenté de se suicider (19,2 % contre 8,7 %).

Le modèle multi-varié (infographie 2) montre que les idées suicidaires concernent toujours davantage les filles que les garçons (1,38 fois plus). En revanche, ni l'âge ni le type de famille n'apparaissent plus significatifs. L'expérience de la privation en termes de niveau de vie conserve, elle, un fort pouvoir explicatif (1,63 fois plus de risque d'avoir fait une tentative de suicide). Les tensions avec le père ou avec la

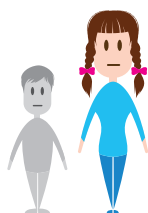
mère constituent encore des effets significatifs (1,61 fois plus de risque en cas de tensions avec le père, 1,44 fois plus en cas de tensions avec la mère). Ne pas pouvoir compter pour sa mère est également une variable explicative (1,91 fois plus). Le harcèlement renforce considérablement la probabilité d'avoir tenté de se suicider : à l'école, 1,53 fois plus, et surtout sur les réseaux sociaux, 3,17 fois plus. L'angoisse de ne pas réussir assez bien à l'école qui explique, on l'a vu, l'idée du suicide, n'a plus de pouvoir explicatif sur la tentative. En revanche, les adolescents qui éprouvent le sentiment d'insécurité à l'école et ceux qui y ont peur des adultes ont toujours nettement plus souvent fait une tentative de suicide (respectivement 1,86 et 1,85 fois plus). Le fait de ne pas avoir d'amis sur qui compter reste également un facteur de risque significatif de tentative de suicide (1,48 fois plus).

Infographie 1

Les facteurs renforçant le risque d'idée suicidaire

En référence au modèle multi-varié (régression logistique) 20 page 49 du rapport complet.

Les filles



1,83 fois +
que les garçons

Les adolescents harcelés sur les réseaux sociaux



2,30 fois +

Les adolescents en tension avec leur père



1,70 fois +

Les adolescents harcelés à l'école



1,63 fois +

Les adolescents...

- n'ayant pas d'amis sur qui compter 1,59 fois plus
- en tension avec leur mère 1,44 fois plus
- non valorisés par leur père 1,44 fois plus

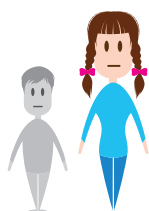
- en insécurité à l'école 1,41 fois plus
- angoissés de ne pas réussir à l'école 1,40 fois plus
- ayant peur des adultes à l'école 1,38 fois plus

Infographie 2

Tentative de suicide : les facteurs de passage à l'acte

En référence au modèle multi-varié (régression logistique) 22 page 49 du rapport complet.

Les filles



1,38 fois +
que les garçons

Les adolescents harcelés sur les réseaux sociaux



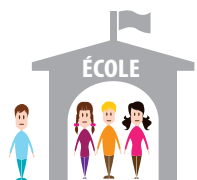
3,17 fois +

Les adolescents ne pouvant pas compter sur leur mère



1,91 fois +

Les adolescents en insécurité à l'école



1,86 fois +

Les adolescents...

- n'ayant pas d'amis sur qui compter 1,48 fois plus
- ayant peur des adultes à l'école 1,85 fois plus
- en situation de privation 1,63 fois plus

- en tension avec leur père 1,61 fois plus
- harcelés à l'école 1,53 fois plus

5. Les adolescents et les conduites à risque

Si l'adolescence se caractérise par une recherche souvent balbutiante d'une identité, détachée de l'influence des parents, mais aussi libérée des habitudes et des rôles de l'enfance, elle peut s'accompagner, on l'a vu, par des formes intenses de souffrances. Cette phase de l'ado-

lescence est aussi propice à des prises de risque dans plusieurs domaines. Deux d'entre eux dans la consultation concernent la santé : la consommation d'alcool et la consommation de drogue.

5.1 La consommation d'alcool et l'état d'ivresse

La proportion d'adolescents disant consommer de l'alcool et avoir fait l'expérience de l'état d'ivresse est légèrement inférieure pour les filles que pour les garçons (23,5 % contre 25,4 %). C'est surtout **à partir de 15 ans que la consommation d'alcool augmente considérablement (41,4 % contre 7,5 % pour les 12-14 ans)**. Cette consommation est associée à un rite de passage. Elle correspond à l'entrée au lycée et à la fréquentation plus régulière de lieux de sociabilité où l'alcool est souvent présent. La consommation d'alcool touche plus fréquemment les adolescents qui vivent dans une famille monoparentale ou une famille recomposée, les adolescents en situation de privation et ceux qui vivent dans un quartier insécurisant.

L'analyse du modèle multi-varié apporte à nouveau un éclairage complémentaire (**infographie 3**). On vérifie que, toutes choses égales par ailleurs, les filles ont un risque moindre que les garçons de consommer de l'alcool et d'avoir connu un état d'ivresse (0,59 fois moins). Les 15 ans et plus ont, quant à eux, un risque beaucoup plus élevé que les 12-14 ans (9,53 fois plus). La privation en termes de niveau de vie renforce ce risque de façon moins nette (1,19 fois plus) et le fait de vivre dans un quartier insécurisant n'est plus significatif. Les adolescents qui vivent des tensions avec leur père ou avec leur

mère ont un risque plus élevé de consommer de l'alcool (respectivement 1,38 et 1,27 fois plus).

Parmi les autres variables explicatives, le harcèlement sur les réseaux sociaux ressort à nouveau de façon très significative (1,66 fois plus), de même que la peur des adultes à l'école (1,28 fois plus) et la discrimination à l'école par les adultes (1,92 fois plus). Apparaissent aussi des facteurs nouveaux comme la discrimination par les enfants et les jeunes du quartier (1,35 fois plus de risque de consommer de l'alcool) et, comme on pouvait s'y attendre, la souffrance psychologique (1,47 fois plus). Il existe aussi des facteurs que l'on pourrait qualifier de protecteurs. L'angoisse de ne pas réussir assez bien à l'école réduit en effet le risque de consommation d'alcool (0,77 fois moins), de même que le fait de ne pas avoir d'amis dans le quartier (0,80 fois moins) et le fait de ne pas d'avoir d'amis sur qui compter (0,75 fois moins).

La consommation d'alcool correspond, on le sait, à une pratique de sociabilité, souvent festive. Elle peut en cela exprimer un besoin de fuite de certains adolescents en proie à des difficultés dans leur vie personnelle, en relation avec leurs parents, des adultes envers qui ils éprouvent de la crainte ou de l'hostilité ou encore envers d'autres jeunes qui peuvent les harceler ou les dévaloriser.

5.2 La consommation de drogue

En regroupant les réponses aux questions « J'ai déjà consommé de la drogue » et « je fume du cannabis », on obtient un indicateur de consommation de drogue. Celui-ci concerne **près de 20 % des adolescents qui ont participé à notre consultation, soit un sur cinq**. Comme pour la consommation d'alcool, les garçons consomment légèrement plus de drogue que les filles (20,7 % contre 18,7 %) et c'est également surtout à partir de 15 ans que ce type de consommation augmente fortement (31,9 % contre 7,4 % pour les préadolescents). Ceux qui vivent dans une famille monoparentale ou une famille recomposée sont également davantage touchés que ceux qui vivent avec leurs deux parents (respectivement, 25,2 % et 24 % contre 17 %). On constate également un écart

important entre les adolescents qui vivent dans la privation (27,1 %) et ceux qui n'y vivent pas (17,3 %) ainsi qu'un écart entre ceux qui vivent dans un quartier insécurisant (25,3 %) et les autres (18,1 %).

En adoptant le même modèle multi-varié que celui que nous avons adopté pour la consommation d'alcool, on observe des tendances globalement semblables (**infographie 4**). Le risque de consommer de la drogue est moins élevé pour les filles que pour les garçons (0,61 fois moins) et beaucoup plus élevé pour les 15 ans et plus que pour les 12-14 ans (6,12 fois plus). Le fait de vivre dans une famille monoparentale ou une famille recomposée est significatif (respectivement, 1,47 et 1,52 fois plus). Vivre dans la privation augmente aussi le risque de

consommer de la drogue (1,21 fois plus), de même que vivre des tensions avec son père (1,42 fois plus) et des tensions avec sa mère (1,27 fois plus). Le harcèlement sur les réseaux sociaux est un facteur explicatif très significatif (1,94 fois plus). Il est frappant de constater que la peur des adultes à l'école ainsi que la discrimination par les adultes à l'école contribuent aussi de façon significative à expliquer la consommation de drogue. Enfin, le fait de ne pas avoir d'amis sur qui compter et l'expérience de

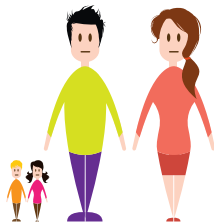
la souffrance psychologique renforcent aussi ce risque (respectivement 1,94 et 1,40 fois plus). En revanche, ne pas avoir d'amis dans le quartier le réduit de façon significative (0,88 fois moins). La consommation de drogue peut correspondre à une pratique de sociabilité pour les adolescents, mais elle traduit aussi et peut-être renforce en même temps, un malaise certain dans les relations familiales et dans les relations avec les adultes et peut correspondre également à un mécanisme de fuite.

Infographie 3

Les facteurs renforçant le risque de consommation d'alcool

En référence au modèle multi-varié (régression logistique) 24 page 50 du rapport complet.

Les 15 ans et +



9,53 fois +
que les 12/14 ans

Les adolescents
discriminés à l'école
par les adultes



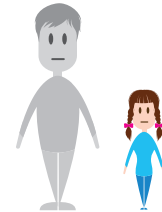
1,92 fois +

Les adolescents
harcelés sur
les réseaux sociaux



1,66 fois +

Qui en est protégé ?
Les filles



0,59 fois moins

Les adolescents...

- victimes de souffrance psychologique .. 1,47 fois plus
- vivant en famille monoparentale 1,41 fois plus
- en tension avec leur père ou leur mère . 1,38 fois plus et 1,27 fois plus
- ayant peur des adultes à l'école..... 1,28 fois plus

Qui en est protégé ?

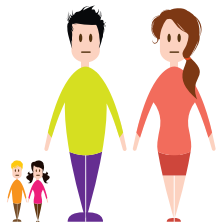
- Les adolescents...
 - anxieux de ne pas réussir à l'école 0,77 fois moins
 - n'ayant pas d'amis sur qui compter 0,75 fois moins

Infographie 4

Les facteurs renforçant le risque de consommation de drogue

En référence au modèle multi-varié (régression logistique) 26 page 50 du rapport complet.

Les 15 ans et +



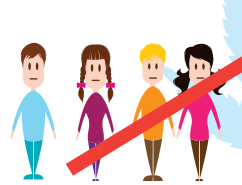
6,12 fois +
que les 12/14 ans

Les adolescents
harcelés sur
les réseaux sociaux



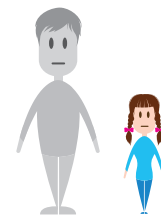
1,94 fois +

Les adolescents
n'ayant pas d'amis
sur qui compter



1,94 fois +

Qui en est protégé ?
Les filles



0,61 fois moins

Les adolescents...

- discriminés à l'école par les adultes 1,84 fois plus
- vivant en famille recomposée 1,52 fois plus
- vivant en famille monoparentale 1,47 fois plus
- en tension avec leur père ou leur mère 1,42 fois plus et 1,27 fois plus
- victimes de souffrance psychologique 1,40 fois plus
- ayant peur des adultes à l'école..... 1,28 fois plus

Qui en est protégé ?

- Les adolescents...
 - n'ayant pas d'amis dans le quartier 0,88 fois moins



Une souffrance relationnelle qu'il faut entendre

La 2e édition de la Consultation nationale des 6/18 ans apporte un éclairage complémentaire par rapport à celle de 2013. D'une part, le questionnement a été enrichi, il permet d'approfondir des dimensions importantes, notamment les relations familiales, en explorant la question de la qualité du lien entre parents et enfants, mais aussi les liens numériques et des problèmes spécifiques comme la souffrance psychologique et le risque de suicide. D'autre part, l'échantillon comprend désormais un

nombre beaucoup plus important d'adolescents, lesquels ont été sollicités par différents canaux (dont internet) pour participer à cette consultation permettant de mieux prendre en considération la question de l'âge. Un thème structure le rapport : celui de la souffrance. Plusieurs dimensions ont été prises en compte : les souffrances familiales, l'expérience de la discrimination ou du harcèlement, l'insécurité et l'angoisse à l'école et la souffrance psychologique qui peut conduire au suicide.

Le processus de disqualification sociale des plus démunis se confirme

Ce rapport montre que 17 % environ des enfants et des adolescents peuvent être considérés en situation de privation en termes de niveau de vie. De façon très significative, le fait de vivre dans la privation affecte les quatre dimensions de l'intégration que nous avons définies : l'intégration familiale, l'intégration à la vie du quartier, l'intégration scolaire et l'intégration à la vie de la collectivité. Autrement dit, les enfants et les adolescents les plus économiquement et matériellement désavantagés

sont aussi ceux qui expriment le plus de difficultés à s'intégrer socialement. Le processus d'intégration inégale¹¹ que l'on étudie aujourd'hui en population générale à partir d'enquêtes réalisées auprès d'adultes vaut donc aussi pour les plus jeunes. Les inégalités cumulatives sont présentes dès l'enfance. Elles précèdent les difficultés que ces jeunes risquent de voir se prolonger au moment de leur vie adulte.

La faiblesse des liens à l'entourage induit un grand malaise

Au-delà de ce résultat déjà mis en avant lors de la précédente consultation, le rapport explore de façon plus approfondie les formes de souffrance qui résultent, non pas d'une privation d'ordre matériel, mais d'une faiblesse de liens et que l'on pourrait qualifier de souffrance relationnelle. Cette dernière est difficilement cernable parce que souvent masquée. Il ne s'agit pas non plus d'une

simple question liée au nombre de relations que l'on pourrait s'efforcer de comptabiliser, mais bien de la qualité de ces dernières. Comment évaluer cette dimension qualitative des liens ? C'est le mérite de ce rapport de nous en donner une possibilité.

11 Serge Paugam (dir.) *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, « Le lien social », 2014.

La famille est souvent associée à un cocon protecteur. Elle est considérée comme le lieu dans lequel il est possible de trouver le réconfort face aux difficultés de la vie quotidienne. Pourtant, les problèmes des enfants et des adolescents naissent, dans certains cas, dans la famille. Les résultats de notre étude révèlent, en effet, que les relations avec le père ou la mère sont parfois tendues pour quatre enfants ou adolescents sur dix mais, ce qui est plus surprenant, c'est le sentiment de

ne pas pouvoir « compter sur » ou de ne pas « compter pour » son père ou sa mère. Dans le premier cas, on peut parler d'un déficit de protection, dans le second, d'un manque de reconnaissance. Environ un à deux enfants ou adolescents sur dix sont concernés par ces difficultés relationnelles. La proportion augmente dans les familles économiquement défavorisées et dans les quartiers où règne un climat d'insécurité, ainsi que dans les familles monoparentales ou recomposées.

L'école source de difficultés relationnelles et d'angoisse

L'école est également un lieu où une frange importante d'enfants et d'adolescents éprouve des difficultés relationnelles. Certains s'y sentent discriminés. La proportion de ceux qui disent pouvoir être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou adolescents atteint plus d'un tiers d'entre eux. Près d'un quart des répondants se sentent en insécurité à l'école. Ils ont peur de certains adultes. Rappelons aussi que 45,1 % de ces jeunes se sentent angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école, proportion qui augmente de façon sensible pour les enfants et adolescents défavorisés. Comment ne pas mettre ce résultat en relation avec le caractère méritocratique et élitiste du système d'éducation français qui, loin de corriger les inégalités, en réalité les amplifie ? Les enfants et

les adolescents issus de milieux précaires ont un risque beaucoup plus élevé que les autres de connaître, non seulement des difficultés d'apprentissage des savoirs, mais aussi de faire l'expérience de souffrances directement liées à des problèmes d'adaptation et d'intégration sociale à l'école, ce que confirment, par ailleurs, plusieurs études sur le décrochage scolaire¹². L'école est donc trop souvent un lieu de tensions et de mal-être pour les enfants et les adolescents, en particulier les moins économiquement favorisés. La souffrance relationnelle qui traverse l'institution scolaire devient un défi que l'on ne pourra vraiment relever que si l'on y implante des lieux ou des temps d'écoute pour être attentifs à ce que les enfants et les adolescents ont à dire.

Un éclairage sur les facteurs explicatifs du malaise...

Élément nouveau par rapport à l'édition 2013, notre étude met également l'accent sur le risque de harcèlement sur les réseaux sociaux. 12,5 % des enfants et adolescents disent avoir été harcelés ou agressés sur internet et les réseaux sociaux. Cette proportion passe à 20,5 % chez ceux qui vivent dans un quartier insécurisant. Ceux qui en font l'expérience n'en parlent pas toujours à leurs proches si bien que cette souffrance passe souvent inaperçue, elle est pourtant proportionnelle à la recherche de reconnaissance que les jeunes espèrent dans ces liens numériques.

Ce rapport apporte finalement un éclairage sur les facteurs explicatifs de la souffrance psychologique ainsi que ceux des tentatives de suicide et des conduites à risque des adolescents. On peut estimer à un tiers la proportion des enfants et adolescents concernés par la souffrance psychologique. Parmi les facteurs explicatifs, outre les variables de contrôle comme le sexe, l'âge et le type de famille, il faut souligner les tensions avec le père ou la mère, mais aussi le harcèlement à l'école ou sur les réseaux sociaux, les problèmes d'adaptation au système scolaire et l'absence d'amis dans le quartier ou sur qui pouvoir compter.

du suicide et des comportements addictifs.

Autrement dit, la souffrance psychologique prend sa source dans les carences relationnelles aussi bien dans la sphère des proches (famille, amis) que dans le cadre de l'école. Les résultats sur les tentatives de suicide des adolescents vont globalement dans le même sens. Elles touchent environ un adolescent sur dix de notre échantillon. Les facteurs explicatifs sont approximativement les mêmes. Mettons d'ailleurs le doigt sur le facteur

déclencheur statistiquement le plus fort de la tentative de suicide : le harcèlement sur les réseaux sociaux. Enfin, d'après notre étude, il est possible d'envisager des liens directs entre souffrances psychologiques, problèmes relationnels dans le cadre familial ou scolaire et conduites à risque des adolescents (consommation d'alcool ou de drogue).

Écouter pour prévenir et accompagner

L'ensemble de ces résultats conduit à une interrogation sur les mesures préventives aussi bien dans la sphère familiale, dans l'environnement quotidien du jeune ainsi que dans la sphère scolaire. Comme nous avons pu l'évoquer plus haut, cela tend à pousser la réflexion vers une multi-

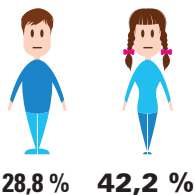
plication des lieux d'écoute et une mise en place de formes d'accompagnement social plus denses et plus diversifiées.

¹¹ Voir notamment Mathias Millet et Daniel Thin, Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale, Paris, PUF, « Le lien social », 2005.

La souffrance psychologique

Sexe

Garçons Filles



Âge

6<12



12<15



15 et +



Type de famille

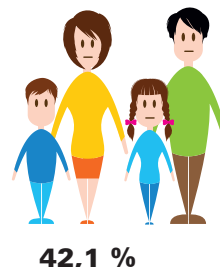
Vit avec ses deux parents



Vit avec l'un de ses parents



Vit dans une famille recomposée



Privation en termes de niveau de vie



39,9 %



46,7 %

Quartier insécurisant



34,5 %



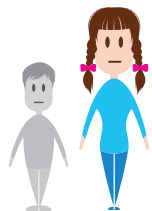
43,8 %

Infographie 6

Les facteurs renforçant le risque de souffrance psychologique

En référence au modèle multi-varié (régression logistique) 18 page 48 du rapport complet.

Les filles



1,71 fois +
que les garçons

Les enfants et
les adolescents
angoissés de
ne pas réussir à l'école



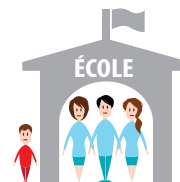
2,22 fois +

Les enfants
et adolescents
harcelés sur
les réseaux sociaux



1,59 fois +

Les enfants et
les adolescents
ayant peur des adultes
à l'école



1,56 fois +

- Les 15 ans et + 1,70 fois plus que les 6/12 ans
- Les 12/14 1,41 fois plus que les 6/12 ans
- Les enfants et les adolescents...**
- en tension avec leur père ou leur mère 1,51 et 1,52 fois plus
- n'ayant pas d'amis sur qui compter 1,45 fois plus

- discriminés par les autres jeunes à l'école .. 1,32 fois plus
- harcelés à l'école 1,19 fois plus
- vivant en famille monoparentale 1,18 fois plus ou recomposée 1,25 fois plus
- n'ayant pas d'amis dans leur quartier 1,25 fois plus